

Recherches sociographiques



Martin NORMAND, *Le développement en contexte : quatre temps d'un débat au sein des communautés francophones minoritaires (1969-2009)*, Sudbury, Les Éditions Prise de parole, 2012, 159 p.

Serge Dupuis

Volume 54, numéro 3, septembre–décembre 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021012ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021012ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dupuis, S. (2013). Compte rendu de [Martin NORMAND, *Le développement en contexte : quatre temps d'un débat au sein des communautés francophones minoritaires (1969-2009)*, Sudbury, Les Éditions Prise de parole, 2012, 159 p.] *Recherches sociographiques*, 54(3), 592–593. <https://doi.org/10.7202/1021012ar>

Martin NORMAND, *Le développement en contexte : quatre temps d'un débat au sein des communautés francophones minoritaires (1969-2009)*, Sudbury, Les Éditions Prise de parole, 2012, 159 p.

Dans cette monographie, Martin Normand analyse la notion de développement vis-à-vis des communautés francophones minoritaires, de l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) en 1969 jusqu'à la présentation de la deuxième *Feuille de route pour la dualité linguistique* en 2008. La monographie débute par une présentation du débat entre les politologues qui valorisent surtout l'égalité des chances et la participation démocratique, dont Alan Cairns, et ceux qui voient l'habilitation et l'autonomisation des communautés minoritaires comme la suite logique du processus de développement, dont Linda Cardinal. Selon l'auteur, les nombreux rapports des acteurs du terrain, ceux de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) et ceux des comités parlementaires principalement, ont fortement influencé l'évolution de cette notion de développement des communautés minoritaires. Tandis que la LLO d'origine était demeurée frileuse ou muette à son propos, la refonte de 1988 a intégré la Partie VII, qui a accordé de nouveaux pouvoirs au commissaire aux langues officielles, a fait du français une langue de travail dans l'ensemble de la fonction publique et a responsabilisé cette dernière vis-à-vis de sa mise en œuvre (p. 54-55).

L'arrêt Mahé à la Cour suprême du Canada (1990) et la position du gouvernement progressiste-conservateur de Brian Mulroney (1984-1993) ont aussi encouragé l'autonomisation des groupes minoritaires dans la gestion de leurs établissements scolaires, légitimant ainsi plus globalement l'autodétermination comme trait fondamental de la notion de développement (p. 66-69). La période libérale sous la gouverne de Jean Chrétien (1993-2003), misant sur les progrès sectoriels au détriment d'une vision d'ensemble, est toutefois vue d'un mauvais œil. Par exemple, la FCFA a fini par se mouler dans les processus bureaucratiques du gouvernement pendant la période (p. 92). Quant aux années plus récentes, l'abolition de programmes et de services fédéraux ont poussé la FCFA, selon Normand, à être plus ambitieuse et à favoriser un développement ancré dans la solidarité et la responsabilité collective (p. 109), ce qui représente pour lui une « nouvelle politisation du discours » (p. 110) chez les communautés minoritaires.

L'ouvrage dépeint avec brio l'évolution de la notion de développement sur quarante ans. Ce cadre historique plutôt large constitue cependant aussi une faiblesse, car l'étude ne situe pas toujours suffisamment les événements dans le contexte des rapports de force entre Ottawa et Québec, entre les provinces et dans le Canada anglais en général. Sur le plan des sources secondaires, l'ouvrage repose presque exclusivement sur des études de science politique, sans faire appel aux analyses des historiens des politiques publiques tels que Michael Behiels, Matthew Hayday, Marcel Martel ou encore Martin Pâquet. Leur inclusion aurait sans doute comblé quelques absences dans la trame historique du livre. Puisque le premier chapitre (de 1969 à 1987) est plus court que les trois autres, on aurait également pu rappeler les conséquences des commissions royales d'enquête Massey (1949-1951) et Laurendeau-Dunton (1963-1971) et l'intervention progressive du gouvernement fédéral dans la question linguistique, autrefois considérée comme une compétence

provinciale exclusive. Finalement, on aurait aussi pu mieux distinguer les attitudes des gouvernements libéraux et conservateurs, les premiers étant plus portés à favoriser la participation individuelle à la vie publique et les seconds étant plus sympathiques à une certaine asymétrie en ce qui a trait aux collectivités minoritaires. Malgré ces quelques réserves, cet ouvrage est agréable à lire et il fait la synthèse de nombreuses sources. Il demeure optimiste vis-à-vis de la repolitisation des dernières années et souligne à grands traits l'importance d'une société civile active pour une démocratie saine.

Serge DUPUIS

*Institut franco-ontarien,
Université Laurentienne.
sx_dupuis@laurentian.ca*

Yvan LAMONDE et Jonathan LIVERNOIS, *Papineau. Erreur sur la personne*, Montréal, Boréal, 2012, 208 p.

Cet ouvrage illustre une – pour ne pas dire la – fonction sociale de la discipline historique : non pas produire du passé une connaissance engagée ou utile, voire « rentable », mais plutôt – et plus humblement – corriger les représentations mémorielles et servir de garde contre les usages et les instrumentalisations du passé. Les auteurs corrigent la méprise « largement répandue » (p. 13) portant sur la pensée de Papineau : intellectuels, historiens, politiciens et journalistes, fédéralistes comme souverainistes, de Lord Durham jusqu'à André Pratte, se sont trompés sur Papineau.

Le travail scientifique d'historien se décompose ici en deux opérations interliées. La première consiste en une généalogie de l'erreur historique qui a été et est encore commise sur la personne de Papineau, une généalogie visant à établir l'épaisseur temporelle de cette erreur de même qu'à « dégager les raisons de sa consolidation au fil des années » (p. 14-15). À travers une rétrospective s'étendant du rapport Durham jusqu'aux ouvrages « historiques » d'A. Pratte en passant, entre autres, par des historiens canadiens-français et canadiens-anglais du 19^e siècle et au milieu du 20^e siècle – Lionel Groulx, Fernand Ouellet, John Saul et Jocelyn Létourneau –, les auteurs explorent les « différentes stratégies narratives » ayant consolidé « la distorsion historique » (p. 15). Cette distorsion fait du gouvernement responsable une des réclamations centrales – voire la réclamation centrale – de la lutte de Papineau et des patriotes au cours des années 1830, alors que c'est plutôt « l'électivité du conseil législatif » (p. 115), dans une perspective de gouvernance républicaine, qu'ils réclamaient. Alimentant un récit téléologique de continuité, de 1837 à 1848, la distorsion historique fait de l'obtention par les réformistes du gouvernement responsable au Canada-Uni l'aboutissement diplomatique et pacifique de ce que les Patriotes n'auraient pu accomplir par le soulèvement – comme si leurs combats pouvaient se résumer à cette obtention – ou minimise l'impact historique des Rébellions, qui n'auraient été qu'un simple accident dans le parcours